

# FACULTÉ DES SCIENCES INFIRMIÈRES

## Historique

La formation des infirmières a débuté à l'Université Saint-Joseph en 1929 au sein de l'École de sages-femmes ; et c'est en décembre 1942 que l'École d'infirmières-visiteuses fut créée à la Faculté de médecine.

En plus du diplôme libanais qu'elle décernait déjà, l'École fut autorisée, par décision du ministère français de la Santé publique en date du 31 mai 1948, à décerner le diplôme d'État français d'infirmier.

L'École a reçu le statut de Faculté le 14 février 1981.

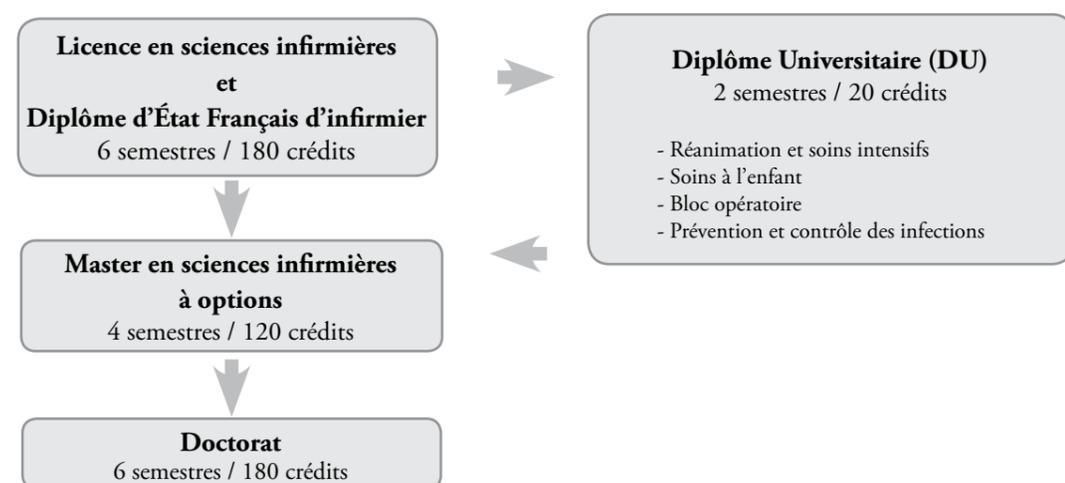
À partir de 1972, la formation permanente est mise en place parallèlement à la formation de base et la formation supérieure s'y est ajoutée en 1982.

## La discipline infirmière

La discipline infirmière est une discipline professionnelle en constante évolution. Elle s'intéresse au soin de la personne, de la famille et de la communauté qui vivent des expériences de santé. Elle recouvre divers champs d'activités :

- La pratique
- La recherche
- La gestion
- La formation

## Les diplômes



## L'approche pédagogique

La Faculté des sciences infirmières privilégie la pédagogie de l'alternance. La formation se déroule dans deux milieux distincts : le milieu académique où s'effectuent l'enseignement théorique et l'enseignement dirigé, et le milieu clinique où l'étudiant est mis en situation réelle pour le transfert de connaissances.

## Les débouchés

Les infirmières et infirmiers exercent leur profession dans des secteurs très variés :

- À l'hôpital, dans des unités de soins spécialisées : médecine, chirurgie, soins intensifs, pédiatrie, oncologie, dialyse, etc.
- Dans les dispensaires : éducation à la santé, vaccination, counseling, soins curatifs, suivi des familles, etc.
- Dans les établissements scolaires : activités de promotion de la santé et de prévention des maladies, soins d'urgence, etc.
- Dans les institutions gériatriques : activités de maintien de la santé et de réadaptation, etc.
- Dans les crèches et garderies : soins de puériculture, surveillance du développement psychomoteur de l'enfant, prévention des accidents, etc.
- Soins à domicile : activités adressées aux personnes atteintes de maladies chroniques.
- Dans les facultés de sciences infirmières : enseignement et recherche, pour les titulaires d'un diplôme du 2<sup>e</sup> ou 3<sup>e</sup> cycle.

Université Saint-Joseph, rue de Damas  
B.P. 11-5076 Riad el Solh, Beyrouth 1107 2180 - Liban  
Tél : 01-421000  
Courriel : admission@usj.edu.lb  
www.usj.edu.lb



Université Saint-Joseph de Beyrouth  
جامعة القديس يوسف في بيروت

# Complément au dossier d'admission

# B

## 2018-2019

Faculté des sciences infirmières  
École de sages-femmes

## PRÉAMBULE

La Faculté des sciences infirmières (FSI) et l'École de sages-femmes (ESF) de l'Université Saint-Joseph (USJ) organisent une admission commune pour l'année 2018-2019 à leurs programmes de licence.

Deux modalités d'admission sont envisagées : sur étude du dossier ou par voie d'examen.

### ADMISSION AVEC CHOIX PRIORITAIRE

- Un seul « dossier d'admission au 1<sup>er</sup> cycle » est à remplir ;
- Le candidat peut faire un ou deux choix de formation au sein du groupe B, mais il devra nécessairement préciser l'ordre de ses préférences (1<sup>er</sup> choix, 2<sup>nd</sup> choix). Le candidat ne peut pas choisir deux formations à égalité ;
- Les choix sont définitifs et ne peuvent pas être modifiés par la suite.

### PÉRIODES D'ADMISSION

#### Admission anticipée : sur étude du dossier

- Du lundi 4 décembre 2017 au vendredi 2 février 2018 : dépôt du dossier<sup>1</sup>
- Semaine du 5 mars 2018 : entretien avec les candidats sur rendez-vous<sup>2</sup>
- 3<sup>ème</sup> semaine de mars 2018 : résultat de l'admission anticipée

L'admission tient compte des notes scolaires et de l'entretien.

Les étudiants non admis sur dossier peuvent se présenter à l'admission régulière après avoir renouvelé leur choix de formation au bureau d'admission ou en ligne.

#### Admission régulière : par voie d'examen

- Du mardi 10 avril au vendredi 29 juin 2018 : dépôt du dossier<sup>1</sup>
- Le lundi 2 juillet 2018 : examen<sup>2</sup>
  - 08h30 : Culture générale
  - Test psychotechnique (pour les infirmières)
  - Entretien
- 3<sup>ème</sup> semaine de juillet 2018 : résultat de l'admission régulière

#### Admission tardive : par voie d'examen

- Du lundi 9 juillet au vendredi 7 septembre 2018 : dépôt du dossier<sup>1</sup>
- Le lundi 10 septembre 2018 : examen<sup>2</sup>
  - 08h30 : Culture générale
  - Test psychotechnique (pour les infirmières)
  - Entretien
- Le mercredi 12 septembre 2018 : résultat de l'admission tardive

## RÉSULTATS

#### Admissibilité

L'admissibilité des candidats est prononcée lors d'une séance de délibération commune aux deux institutions et présidée par le Recteur.

Le jury respectera de façon absolue l'ordre de préférence des candidats.

Les résultats sont définitifs. Il n'y a ni liste d'attente ni transfert possible d'une institution à une autre.

## INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES

#### Contacter

<b>Faculté des sciences infirmières (FSI)</b> Campus des sciences médicales, rue de Damas, B.P. 11-5076, Riad El Solh Beyrouth 1107 2180 - Liban Tél <span> </span> : 961-1-421000 ext. FSI <span> </span> : 2240 Courriel <span> </span> : fsi@usj.edu.lb Site <span> </span> : www.fsi.usj.edu.lb	<b>École de sages-femmes (ESF)</b> Campus des sciences médicales, rue de Damas, B.P. 11-5076, Riad El Solh Beyrouth 1107 2180 - Liban Tél <span> </span> : 961-1-421000 ESF <span> </span> : 2253 Courriel <span> </span> : esf@usj.edu.lb Site <span> </span> : www.esf.usj.edu.lb
---	---

## ÉCOLE DE SAGES-FEMMES

#### Historique

L'École de sages-femmes, rattachée à la Faculté de médecine, est ouverte depuis le 3 novembre 1922.

À partir de 1967, sont admises à s'inscrire à l'École les candidates titulaires du diplôme d'infirmière.

Depuis 2004 et après élaboration du nouveau programme en formation de base, suivant le système européen de crédits cumulables et transférables, sont admises à s'inscrire à l'École les candidates titulaires du baccalauréat libanais ou de son équivalent.

#### La sage-femme

La profession de sage-femme est une profession médicale libérale régie par une loi.

La sage-femme est une professionnelle, compétente et responsable, qui travaille conjointement avec les femmes pour les accompagner au cours de la grossesse, lors de l'accouchement, et dans la période du post-partum. Elle joue un rôle important comme conseillère en matière d'éducation de la santé non seulement pour les femmes mais aussi au sein de la famille et de la collectivité.

Son travail comprend l'éducation prénatale et la préparation au rôle de parent ; son intervention peut aussi s'étendre à la santé maternelle, à la santé sexuelle ou reproductive et à la santé infantile.

#### Objectifs généraux de la formation de base

L'École de sages-femmes décerne le diplôme de sage-femme (Bac +4).

Elle prépare des sages-femmes pouvant œuvrer dans le domaine de la périnatalité et de la santé reproductive au Liban et à l'étranger.

La formation visée par le programme permet à l'étudiante de :

- Développer une pratique professionnelle autonome et responsable ;
- Développer une croissance personnelle dans les domaines cognitif, affectif et psychomoteur ;
- Améliorer la santé des mères et des nouveau-nés par le biais de soins axés sur la prévention, la protection et la réhabilitation ;
- Développer des aptitudes à la recherche et une pratique basée sur les résultats de la recherche ;
- Développer des compétences pédagogiques, de communication et d'animation de groupe.

#### Les débouchés

La sage-femme peut exercer :

- En libéral : préparation à la naissance, consultante en allaitement, rééducation périnéale, consultation, etc.
- En milieu hospitalier, dans les services de maternité : salle d'accouchement, suites de couches et pouponnière.
- Dans les centres médicaux d'infertilité, de diagnostic prénatal, de planification familiale, dispensaires, etc.
- Dans les établissements d'enseignement supérieur : enseignement et recherche, pour les titulaires d'un diplôme du 2<sup>e</sup> ou 3<sup>e</sup> cycle.

#### Le programme des études

Le cursus du diplôme de sage-femme se déroule sur 8 semestres (4 années universitaires) et comprend 240 crédits ECTS répartis en crédits obligatoires et optionnels.

Le programme comprend :

- Un enseignement théorique (sciences fondamentales, sciences humaines, sciences de la santé, etc.).
- Un enseignement clinique (stages en milieu hospitalier et extrahospitalier).

D'un semestre à un autre, les compétences développées évoluent du plus simple au plus complexe (du normal au pathologique) pour permettre à l'étudiante la maîtrise d'une pratique professionnelle de qualité.

#### Les programmes d'études

Les programmes d'études offerts par l'École de sages-femmes sont :

- Diplôme de sage-femme
- Master en sciences maïeutiques
- Diplôme universitaire de mécanique et techniques obstétricales
- Diplôme universitaire de lactation humaine et allaitement maternel
- Diplôme universitaire d'échographie gynécologique et obstétricale
- Diplôme universitaire de rééducation périnéale

L'École organise également des sessions de formation continue.

<sup>[1]</sup> Le dépôt du dossier pourra se faire au bureau d'admission dans tous les Campus de l'Université ou en ligne sur l'espace PAL du site de l'USJ (admission.usj.edu.lb).

<sup>[2]</sup> Les entretiens et les épreuves auront lieu au Campus des sciences médicales – Rue de Damas. Les candidats doivent se présenter à toutes les épreuves. L'absence à l'une des épreuves élimine la candidature.